



Rapport annuel 2020

**ICOM Belgique /
Wallonie-Bruxelles**

Rapport annuel 2020

ICOM Belgique / Wallonie-Bruxelles

ICOM Belgique / Wallonie-Bruxelles
c/o Musée de la Photographie
11, avenue Paul Pastur - 6032 Charleroi
BE 0419.029.211

admin@icom-wb.museum - <http://www.icom-wb.museum>



[instagram.com/icom_wb](https://www.instagram.com/icom_wb)



@ ICOMBelgiqueWB



www.facebook.com/ICOMWB



Regards croisés dans les réserves des plâtres du Musée L lors de l'AG du 13 mars 2020 (Rina Margos et Sven Soupart)

Lettre ouverte à Mme la Première Ministre, Sophie Wilmès, aux ministres-présidents des Régions, MM Jan Jambon, Elio Di Rupo et Rudi Vervoort, aux ministres-présidents des Communautés, MM Jan Jambon, Pierre-Yves Jeholet et Oliver Paasch, aux parlementaires des entités fédérées, aux bourgmestres et à l'ensemble de la classe politique belge

Le patrimoine culturel et les musées comme agents de politiques post-covid19

Le patrimoine culturel, mobilier ou immobilier, matériel ou immatériel, au-delà de l'objet de loisirs qu'il constitue, est source de sens et d'identité. En tant que médium pour exprimer des valeurs et structurer les relations aux autres, le patrimoine culturel est essentiel au bien-être des individus et des communautés au travers de sa symbolique et de ses dimensions esthétiques.

Le patrimoine culturel est également synonyme d'inclusion sociale lorsque son accès est facilité pour tous les publics, que ce soit via les programmes scolaires ou les activités de médiation des institutions, et que les avantages découlant de son accès sont partagés, car il renforce alors le sentiment d'appartenance, de respect mutuel et d'objectif commun. Le patrimoine culturel contribue ainsi à la cohésion sociale d'une communauté et à réduire ses inégalités.

Le patrimoine culturel joue également un rôle économique important et a été reconnu récemment par l'ONU comme un instrument du développement durable de par la création d'emplois locaux dans les domaines du tourisme, de la conservation, de la construction et de la production artistique.

Ensemble, les sites patrimoniaux et les musées en sont les représentants.

Le patrimoine culturel dans toute sa diversité a été reconnu par différentes organisations internationales, telles que l'ICOMOS, l'ICCROM, l'ICOM, l'UNESCO, l'ONU ou la Banque Mondiale, comme des éléments centraux dans la résilience* des individus et des communautés après des événements traumatiques, comme des guerres, des catastrophes naturelles ou des épidémies. Plus précisément, musées et sites patrimoniaux permettent ensemble aux individus et aux communautés affectées de se reconstruire et de s'inventer un futur, tant en mobilisant des ressources économiques locales et en favorisant la création de réseaux d'entraide, qu'en raison du pouvoir hautement symbolique du patrimoine dans la vie de chacune et chacun.

Il n'est pas question de comparer la situation actuelle à des événements comme des guerres, ou des catastrophes naturelles qui ont dévasté les vies et les infrastructures de pays entiers, mais cette pandémie nous isole, sépare des familles et des communautés, provoque des pertes humaines solitaires et des deuils qui ne peuvent être accompagnés.

Le Covid-19 entre en résonance chaque jour dans nos existences par les différents médias, et il force de nombreux pays à cesser la plupart de leurs activités. Il confine des populations, il modifie nos certitudes actuelles et changera de manière profonde et durable nos manières de vivre et d'interagir dans le futur.

Les musées et sites patrimoniaux ne se sont pas trompés sur leur rôle social en proposant directement des visites virtuelles et d'autres modes de découvertes numériques de leurs

collections afin de maintenir et de nourrir ce lien, et d'aider les individus et les communautés à surmonter cette période de confinement.

Mais plus que jamais, des musées et des sites patrimoniaux visitables physiquement avec toutes les garanties de sécurité sanitaire sont nécessaires pour retrouver un sens existentiel individuel, un lien entre les personnes et écrire une histoire commune qui permette de nous projeter, ensemble, dans l'avenir.

L'incertitude individuelle et la déstructuration sociale sont sources soit de repli soit de rebond. Faisons ensemble, nous professionnels des musées et du patrimoine et vous, femmes et hommes politiques, le pari du rebond social en autorisant rapidement la reprise des activités des musées et des sites patrimoniaux dans le respect des conditions sanitaires imposées tant pour les visiteurs que pour le personnel, et en garantissant la protection du patrimoine et la viabilité des musées.

Les musées, les sites patrimoniaux et leurs professionnels sont prêts à relever le défi et se tiennent dès maintenant à la disposition de la Belgique et de ses habitants afin de ne pas faire mentir la devise nationale.

Vlaamse Unesco Commissie van België
Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO
ICOM België Vlaanderen
ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles
ICOMOS Vlaanderen-Brussel
ICOMOS Wallonie-Bruxelles
FARO Vlaams Steunpunt voor Cultureel Erfgoed
Musées et Société en Wallonie
Brussels Museums
Vlaams Museumoverleg
Werkplaats immaterieel erfgoed
Europa Nostra Belgium
Herita

Bruxelles, le 24 avril 2020

**La résilience étant comprise comme la capacité d'un système et de ses composantes d'anticiper, de s'accommoder ou de se remettre des effets négatifs d'évènements de manière efficace pour restaurer tout ou partie, de manière différente, les structures et le fonctionnement de ce système.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Données sur l'ICOM Belgique / Wallonie-Bruxelles	11
1.1. Présentation	11
1.2. Composition des instances	12
1.3. Groupes de travail	13
1.4. Etat des Membres	14
2. Les objectifs de l'ICOM Belgique / Wallonie-Bruxelles	16
3. Les activités 2020	17
3.1. Défense du secteur muséal belge	17
3.2. Coordination avec ICOM Belgium Flanders	17
3.3. Projets propres	17
3.3.1. I Love le Patrimoine	17
3.3.2. Plans d'Urgence pour la Protection des Biens Culturels (PU-PBC)	18
3.3.3. Tax Shelter	18
3.3.4. museumPASSmusées (SCRL-FS)	19
3.3.5. Devine qui vient au musée aujourd'hui	19
3.3.6. Suivi des impacts de la Loi Jambon sur le gardiennage	19
3.3.7. Coopération avec ICOM Vietnam	19
3.4. Soutien à projets	20
3.4.1. BeMuseum	20
3.4.2. SHARE-ORG - Discover Stories, Connect Communities	20
3.4.3. Projet IF@ULB	20
3.4.4. Reconnaissance du statut de restaurateur-conservateur d'art	20
3.4.5. Projet CIVIS3I de l'Université libre de Bruxelles (ULB)	20
3.4.6. BRAIN-be HOME	20
3.4.7. EMUHSNET	21
3.4.8. Archive	21
3.5. Représentation ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles	21
3.5.1. Chambre de concertation des patrimoines culturels (FWB)	21
3.5.2. Commission interministérielle de droit humanitaire (fédéral)	21
3.5.3. Sous-commission Culture et Patrimoine de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO	21
3.5.4. Comité Belge du Bouclier Bleu	22
3.6. Activités internationales	22
3.6.1. Réunion séparée des comités nationaux	22
3.6.2. Conseil d'Avis de l'ICOM	22
3.6.3. Assemblée Générale annuelle de l'ICOM	22
3.6.4. Azote	23
3.6.5. Définition des musées	23
3.6.6. Coopération avec les autres comités nationaux de l'ICOM et NEMO	23
3.7. Conférences	23
3.8. Publications	25

3.9. Visites	25
3.10. Bourses de formation	25
3.11. Bourse pour participation active à conférence internationale	25
3.12. Co-financement de colloque	25
3.13. Site internet et réseaux sociaux	26
3.14. Fonctionnement interne	26
4. Les comptes et les résultats financiers 2019	27
5. L'assemblée générale ordinaire 2019	29
6. Les perspectives 2021	37
7. Le budget 2021	40

1. DONNÉES SUR L'ICOM BELGIQUE / WALLONIE-BRUXELLES

1.1. Présentation

Le comité belge de l'ICOM est une des 19 sections nationales existantes qui participent à la réunion de création du Conseil International des Musées le 16 novembre 1946. Son représentant, le Dr Frans-Maria S. Olbrechts, ethnologue africaniste et ancien élève de Franz Boas, qui deviendra directeur du Musée Royal du Congo Belge en 1947, y sera nommé comme secrétaire temporaire et, dans sa réunion du 18 novembre 1946, nommé premier trésorier de l'ICOM. Jusqu'en 1963, date de la création de l'Association des Musées de Belgique (AMB), le comité national belge de l'ICOM agit comme entité représentative des musées belges auprès des autorités. Dès 1963, le comité national belge se concentre sur les buts premiers de l'ICOM, tandis que l'Association des Musées de Belgique (AMB) se focalise sur la défense des intérêts sectoriels des musées en Belgique. En 1979 l'Association des Musées de Belgique (AMB) se scinde en deux associations communautaires : l'Association francophone des musées de Belgique (l'AFMB) et la Vlaamse Museum Vereniging (VMV). En 2012 l'AFMB change de nom et prend celui d'ICOM Belgique-Wallonie/Bruxelles (ICOM-BWB).

ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles forme avec ses collègues d'ICOM Belgium Flanders le comité national ICOM Belgique, composé de deux membres de chaque section et dont la présidence est assurée à tour de rôle tous les trois ans par l'une ou l'autre section nationale. En 2020 la présidence était assurée par ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles.

Les buts de l'ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles sont : la promotion et la défense des musées ; la défense des intérêts professionnels du personnel des musées. Elle s'intéresse à tous les aspects de la vie de ceux-ci. Elle s'interdit toutefois d'intervenir de quelque manière que ce soit dans les questions d'ordre interne.

Par musée, elle entend toute institution répondant aux critères fixés par le Conseil international des Musées (article 3 des statuts de l'ICOM).

L'ICOM international est un forum diplomatique de droit public français (loi de 1901 régissant les asbl) rassemblant presque 50'000 membres issus de 138 pays et territoires pour répondre aux défis des musées dans le monde. Elle comprend 118 comités nationaux, 5 alliances régionales /et deux sous alliances régionales européennes...) et 32 comités internationaux représentant les spécialités des musées. L'ICOM compte en outre actuellement 7 comités permanents et 3 groupes de travail. L'ICOM joue un rôle de premier plan en matière de déontologie et de protection des biens culturels matériels et immatériels. Elle a un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies.

1.2. Composition des instances

Conseil d'Administration ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles

En 2020 le Conseil d'Administration était composé de la manière suivante :

Alexandre CHEVALIER	Président 2020-2023 (2 mandats anciens statuts, 1 ^{er} nvx statuts, vice-président de 2012 à 2016, président 2016-2020), Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
Marie-Jeanne VANAISE	Trésorière 2017-2021 (1 ^{er} mandat anciens statuts), Musée de la photographie de Charleroi
Jean-Louis POSTULA	Gestion des membres 2019-2022(1 ^{er} mandat nvx statuts), Musée de la Vie Wallonne
Sophie SIMON	Coordinatrice publications 2019-2022 (1 ^{er} mandat nvx statuts), Artothèque-Pôle muséal de Mons
Barbara ALLARD	Visites 2020-2023 (2 mandats anciens statuts, 1 ^{er} mandat nvx statuts), Musée des Beaux-Arts de Charleroi
Rina MARGOS	Visites & archives 2013-2021 (2 mandats anciens statuts), retraitée
Sven SOUPART	Visites 2014-2022 (2 mandats anciens statuts), Musée Royal de l'Armée
Jennifer BEAULOYE	Community manager 2020-2023 (1 mandat anciens statuts, 1 ^{er} mandat nvx statuts), Fondation KANAL
Fabienne DUMONT	Consultante culturelle indépendante 2020-2023 (1 ^{er} mandat nvx statuts)

Vérificateur aux comptes : Gérard COBUT, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

Comité National ICOM Belgium 2020

Alexandre CHEVALIER	Président 2020-2023 (vice-président 2018-2020 , membre depuis 2012), ICOM Belgique / Wallonie-Bruxelles
Sergio SERVELLON	Vice-président 2020-2023(Président 2017-2020 vice-président de 2015 à 2016), ICOM Vlaanderen (FelixArt Museum)
Jean-Louis POSTULA	membre depuis 2020, ICOM-Belgique / Wallonie-Bruxelles
Vanessa BRAEKEVELD	membre depuis 2020, ICOM Vlaanderen (KBR)
Jennifer BEAULOYE	membre depuis 2018, ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles, Fondation KANAL

1.3. Groupes de travail & projets

a) **BeMuseum, le réseau belge pour l'innovation dans les musées**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles et BeMuseum
 Jennifer BEAULOYE, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles et BeMuseum
 Pieter VAN DER GHEYNST, Brussels Museums
 Clément LALOT, Musée et Société en Wallonie
 Sam DONVIL, Meemoo
 Vanessa BRAEKEVELD, ICOM Vlaanderen

b) **I Love le Patrimoine**

Barbara ALLARD, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Madeleine BRILLOT, Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP)
 Clément LALOT, Musée et Société en Wallonie

c) **Plans d'Urgence pour la Protection des Biens Culturels (PU-PBC)**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Bouclier Bleu Belgique
 Instances régionales, provinciales et communautaires à déterminer

d) **Tax Shelter**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Jennifer BEAULOYE, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Pieter VAN DER GHEYNST, Conseil Bruxellois des Musées
 Sergio SERVELLON, ICOM Vlaanderen
 Olga Van OOST, FARO
 Clément LALOT, Musée et Société en Wallonie

e) **museumPASSmusées**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Clément LALOT, Musée et Société en Wallonie
 François-Louis de Schatzen, Musée et Société en Wallonie

f) **Coordination de défense du secteur muséal belge**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Pieter VAN DER GHEYNST, Conseil Bruxellois des Musées
 Sergio SERVELLON, ICOM Vlaanderen
 Clément LALOT, Musée et Société en Wallonie
 Christelle ROUSSEAU, Musée et Société en Wallonie
 Olga Van OOST, FARO

Patrick ALLEGAERT, Vlaams Museumoverleg
 Jana KERREMANS, Wekplaats Immaterieel Erfgoed

g) **Reconnaissance du statut de restaurateur-conservateur d'art**

Philippe ENGLEBERT, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Michaël VAN GOMPEN, APROA/BRK

h) **SHARE-ORG - Discover Stories, Connect Communities !**

Marjolijn DEBULPAEP, IRPA
 Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Sergio SERVELLON, ICOM Vlaanderen
 Veljko DZIKIC, Central Institute for Conservation (CIK), Belgrade
 Laura MELPOMENI TAPINI, Diadradis (Interdisciplinary research on Archaeological & Architectural Conservation), Athènes
 Simon LAMBERT, Canadian Conservation Institute (CCI), Ottawa
 Catherine ANATOMARCHI, International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property (ICCROM), Rome

i) Plans holistiques de conservation pour le patrimoine culturel et scientifique muséal vietnamien

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles

Estelle de Bruyn, IRPA

Marjolijn DEBULPAEP, IRPA

NGUYEN HAI Ninh, ICOM Vietnam, Direction des Musées du Vietnam, Département du Patrimoine

PHAM DINH Phong, Directeur du Patrimoine, Ministère de la Culture

1.4. Etat des membres

a) Structure des cotisations

Catégorie de membre	Part ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles	Part ICOM	Total
Individuel (votant)	35 €	70 €	105 €
Retraité (votant)	32 €	33 €	65 €
Étudiant (non votant)	17 €	33 €	50 €
Professionnel/chômeur (2 ans max., votant)*	-20 € (subventionné)	70 €	50 €
Membre bienfaiteur individuel	69 €	261 €	330 €
Institutionnel 1 (3 cartes)**	65 €	270 €	335 €
Institutionnel 2 (4 cartes)	85 €	335 €	420 €
Institutionnel 3 (5 cartes)	122 €	498 €	620 €
Institutionnel 4 (6 cartes)	152 €	598 €	750 €
Institutionnel 5 (7 cartes)	179 €	681 €	860 €
Institutionnel 6 (8 cartes)	208 €	832 €	1040 €
Membre bienfaiteur institutionnel (8 cartes)	488 €	1912 €	2400 €

* La catégorie "Professionnel/chômeur " n'est pas reconnue par ICOM : il s'agit donc vis-à-vis d'ICOM de cotisations individuelles normales. ICOM BWB subsidie donc cette catégorie de 20€ afin d'atteindre la quote-part internationale de 70€

**Les catégories de membres institutionnels sont fonction de leur budget opérationnel (hors investissements mais subsides compris).

Inst. 1 : < 30 000 €

Inst. 2 : 30 000 € - 100 000 €

Inst. 3 : 100 000 € - 1 000 000 € Inst. 6 : > 10 000 000 €

Inst. 4 : 1 000 000 € - 5 000 000 €

Inst. 5 : 5 000 000 € - 10 000 000 €

b) Nombre de membres

En 2020, ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles comptait 50 membres institutionnels en ordre de cotisation (44 en 2019) et 315 membres individuels (298 en 2019).

Les membres toutes catégories confondues sont en constante augmentation. Par rapport à 2019, il y a une hausse de 5,7% de membres individuels et une augmentation de 7% de membres institutionnels. Les différentes catégories de membres se répartissent comme suit:

	2016	2017	2018	2019	2020
Membres individuels	189	188/189	183	198	213
Dont Membres chômeur	n/a	n/a	3	2	4
Membres étudiant	n/a	1	7	10	12
Membres jeune	n/a	n/a	0	0	n/a
Membres retraités	94	87	91	100	110
Membres bienfaiteurs	n/a	n/a	0	0	1
Membres institutionnel I	1	2	7	7	7
Membres institutionnel II	11	7	8	9	10
Membres institutionnel III	12	10	11	14	15
Membres institutionnel IV	8	6	9	9	11
Membres institutionnel V	3	4	3	2	3
Membres institutionnel VI	3	4	3	3	4

c) Nouveaux membres INDIVIDUELS

Cornelis	Mélanie	Directrice-Conservatrice	Musée de la Céramique d'Andenne
Cuglietta	Barbara	Directrice	Musée juif de Belgique
De Rassenfosse	Nadine	Attachée culturelle	Musée de la Vie wallonne
De Rijck	Camille	Producteur Délégué - Journaliste	RTBF - Bruxelles
Dermience	Eric	Expert technique en paléontologie	Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
Dieu	Gaëlle	Exhibition coordinator	MRBAB, Bruxelles
Gavage	Maëlle	Etudiante en muséologie	Université de Liège
Haneuse	Vincent	Photographe	Musée de la Vie wallonne
Jankowski	Lyce	Conservatrice	Musée royal de Mariemont
Lambert	Sophie	Médiatrice culturelle - muséologue	ASBL La Lumière
Lamine	Bénédicte	Attachée culturelle	Musée de la Vie wallonne
Ledoux	Camille	Etudiante en muséologie	Université de Liège
Lee	Young-in	Chercheuse sur les politiques culturelles européennes	Vrij Universiteit Brussels (VUB)
Lemaire	Aurélie	Régisseuse de collections	Musée de la Vie wallonne
Maliet	Soazig	Etudiante en Cons.-Restauration	ENSAV La Cambre - Bruxelles
Nasielski	Tania	Directrice artistique adjointe	CENTRALE for contemporary art
Salmon	Thalie	Chargée de communication	Musée Juif de Belgique
Sauvage	Marine	Etudiante - Master en muséologie	Université de Liège
Verschueren	Norman	Etudiant en Conservation-Restauration	Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Liège

INSTITUTIONNELS

Institution	Catégorie
Aquarium-Museum universitaire de Liège	Institution 4
CID - Centre d'Innovation et de Design au Grand-Hornu	Institution 3
Keramis - Centre de la Céramique de la FWB	Institution 3
TAMAT	Institution 3

d) Décès de membres n/a

2. LES OBJECTIFS DE L'ICOM BELGIQUE / WALLONIE-BRUXELLES

Les objectifs de l'ICOM Belgique / Wallonie-Bruxelles sont :

- Accompagner les acteurs de la communauté muséale dans la préservation, la conservation et la transmission des biens culturels, entre autres par l'organisation ou le soutien à des conférences, l'octroi de bourses de formation, ou la mise en réseau des professionnels des musées et des institutions ;
- Promouvoir et améliorer les normes et standards utiles aux musées à la fois pour leur conception, la gestion et l'organisation des collections. Le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées fait référence dans la communauté muséale mondiale et fixe les normes minimales de pratiques et de performances professionnelles pour les musées et leur personnel. ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles s'attelle à une autre norme : les mesures et processus à mettre en place pour protéger les personnes et les biens culturels en cas d'urgence (feu, eau, attaque, etc.) avec le Bouclier Bleu ;
- Lutter contre le trafic illicite des biens culturels, par la promotion de l'éthique professionnelle et la protection des collections, la participation à d'autres réseaux nationaux (Sous-commission « Culture et Patrimoine » de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO ; groupe de travail « protection des biens culturels » au sein de la Commission interministérielle de droit humanitaire) et internationaux (Blue Shield, Network of European Museum Organizations), ainsi que par la mise à disposition d'un réseau d'experts pour l'identification de biens culturels matériels dont la provenance ou la détention est litigieuse ;
- Coordonner les réflexions et les actions en matière de restitution de patrimoine issus de régions sous contrôle colonial afin de mettre en place des processus de réception, traitement et réponses identiques pour toutes les entités fédérées et pour tous les acteurs muséaux et leurs autorités de tutelles respectives, ce en coordination avec tous les acteurs concernés ;
- Conseiller les autorités publiques dans leurs politiques muséales et défendre le secteur muséal auprès des autorités afin de préserver les missions des musées autant au regard des critères d'ICOM que des buts définis dans les lois, décrets et règlements des différentes entités fédérées belges, ce en coordination avec Musée et Société en Wallonie et ICOM-Belgium Flanders.

3. LES ACTIVITÉS 2020

A l'instar du reste du secteur muséal, les activités de l'ICOM-BWB ont connu un ralentissement très certain en raison de la pandémie de sars-cov-2 et des interdictions officielles de réunion et de déplacement et de la fermeture à deux reprises des musées, du 14 mars au 18 mai inclus et du 29 octobre au 30 novembre inclus.

3.1. Défense du secteur muséal belge

Si la plupart des actions prévues en 2020 n'ont pas pu avoir lieu, la coordination avec les autres opérateurs muséaux et patrimoniaux (MSW, Brussels Museums, ICOM Vlaanderen, Vlaams Museumoverleg, FARO) a été très active en 2020 pour les questions internationales, et pour faire rouvrir les musées lors des deux fermetures de mars-mai et de novembre, en particulier:

- La lettre ouverte du 24 avril de toutes les organisations de musée et du patrimoine belge à destination des responsables politiques des entités fédérées, formulée à l'initiative de l'ICOM-BWB et rassemblant: Vlaamse Unesco Commissie van België, Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO, ICOM België Vlaanderen, ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles, ICOMOS Vlaanderen-Brussel, ICOMOS Wallonie-Bruxelles, FARO (Vlaams Steunpunt voor Cultureel Erfgoed), Musées et Société en Wallonie, Brussels Museums, Vlaams Museumoverleg, Werkplaats immaterieel erfgoed, Europa Nostra Belgium et Herita.
- Le communiqué de presse du 26 novembre signé des associations francophones de musées : ICOM-BWB, MSW et Brussels Museums
- Les nombreuses réunions en visioconférence avec le cabinet de la Ministre de la Culture de la communauté francophone, Mme Linard.
- Les réunions avec des parlementaires de la FWB
- Les réponses aux enquêtes ICOM et NEMO pour rendre compte de la situation en Belgique
- Les interventions auprès de nos collègues européens de l'ICOM pour rendre compte de la situation en Belgique

Enfin, l'ICOM-BWB suit également les travaux du groupe de travail « restitutions » de la plate-forme informelle « Ethnocoll » qui vise à rédiger et publier des lignes directrices éthiques en ce qui concerne le patrimoine issu de périodes coloniales et le traitement des demandes de restitution.

3.2. Coordination avec ICOM Belgium Flanders

Les deux sections sont en contact permanent pour coordonner leurs activités au niveau national et international.

En 2020 les deux sections ont convenu de ne proposer plus qu'une seule adhésion pour les institutions muséales fédérales. Il reste encore à harmoniser les montants des cotisations, plus importantes du côté flamand (mais les collaborateurs de ces institutions membres ont des montants d'adhésion individuelle nettement plus bas que ceux de l'ICOM-BWB).

3.3. Projets propres

Les projets propres sont menés en collaborations avec d'autres entités ou totalement en interne

3.3.1. *I Love le Patrimoine (collaboration AWaP-ICOM)*

Pour mémoire, ce projet fait suite au Learning Exchange NEMO à l'Istituto dei Beni Culturali d'Emilie-Romagne à Bologne, fin janvier 2017, au cours duquel un projet

concernant le patrimoine culturel mobilier et immobilier qui intègre autant les aspects sociaux, géographiques, générationnels que culturels avait été présenté. L'ICOM-BWB avait estimé qu'il était intéressant de développer cette idée en Belgique. Elle consisterait donc à proposer un concours de projets qui réunit en tout cas une classe de 4^e à 6^e secondaire, une classe de 5^e à 6^e de l'enseignement primaire, un musée et une bibliothèque ou un centre d'archives. Il s'agirait de faire le pont entre « Adopte un monument » de la RW et « Mon patrimoine revisité » de la FWB. Chaque projet retenu serait doté d'un montant fixe destiné à financer le matériel nécessaire à sa réalisation. Un maximum de 5 projets serait retenu.

L'intérêt d'ICOM-BWB de soutenir ce projet est : promouvoir dans les faits les musées auprès des jeunes et inversement ; anticiper une potentielle réunion patrimoine mobilier (= les musées) et immobilier (= le patrimoine) en se plaçant comme l'interlocuteur privilégié des autorités politiques en matière de culture et de musées.

Aucune progression dans l'élaboration du projet n'a été enregistrée en 2020.

3.3.2. Plans d'Urgence pour la Protection des Biens Culturels (PU-PBC)

La multiplicité des initiatives, qui ne sont pas coordonnées, empêchent d'aboutir à une standardisation d'interventions d'urgence pour la sauvegarde des collections et à une certaine mutualisation de moyens de secours pour partager les coûts d'acquisition.

Une première réunion de coordination des différents acteurs qui était planifiée en 2019 n'a pu se faire en 2020.

En revanche une étudiante à la Haute Ecole d'Art de Berne (Suisse), suivie par ICOM-BWB en tant que promoteur extra-académique pour effectuer son travail de recherche sur l'élaboration d'un plan d'urgence opérationnel pour les ateliers privés de restauration a défendu avec succès son travail de Master 2 au mois de septembre. Il est question de publier le fascicule qu'elle a produit.

Par ailleurs, deux tentatives de développer des plans d'urgence pour les musées fédéraux sur projet sur financement BELSPO n'ont pas pu aboutir.

Mais avec un gouvernement de plein exercice, le secrétaire d'Etat en charge de la politique scientifique, M. Thomas Dermine, a placé en bonne position le développement de plans d'urgence dans sa note de gouvernement et l'IRPA a été chargé d'effectuer la coordination des ESF en la matière afin de préparer une proposition articulée et chiffrée.

3.3.3. Tax Shelter

L'idée de proposer un système de Tax Shelter appliqué au secteur muséal a surgi lors de la conférence BeMuseum de 2017 et en particulier lors de l'atelier dédié à ce thème. Il est en effet apparu que cela pourrait correspondre autant aux entreprises qui cherchent des déductions fiscales qu'aux musées qui cherchent des moyens financiers complémentaires. Le modèle actuellement en cours pour la création dans le secteur des arts de la scène servirait de base de réflexion. Entre-temps le secteur du gaming a pu bénéficier du système de Tax Shelter.

En coordination avec ICOM-Vlaanderen et le CBM, l'université d'Anvers (Prof. Annick Schramme) a été mandatée pour réaliser une étude de faisabilité, dont la première version en néerlandais a été rendue au mois de septembre 2019. Une réunion d'information et d'échange pour nos collègues néerlandophones a été organisée au mois de novembre 2019. Cette première version a été traduite en français en 2020. Quelques compléments et des précisions ont été demandés dans la foulée. La version

finale en néerlandais a été envoyée en 2020. Il reste à traduire ces modifications et les intégrer dans la version française avant de pouvoir mettre ce rapport à disposition.

3.3.4. museumPASSmusées (SCRL-FS)

La coopérative museumPASSmusées a été fondée le 26 janvier 2018 par quatre ASBL représentatives du monde muséal et de la culture: Publiq (ex Uit), Brussels Museums (ex Conseil Bruxellois des Musées), le tandem MSW/ICOM –Belgique Wallonie/Bruxelles et Museumoverleg. Le consortium ICOM-MSW est représenté en AG par Alexandre Chevalier qui est par ailleurs administrateur délégué de la structure.

2020 a été une mauvaise année pour MPM. La coopérative a souffert de la fermeture des musées, essentiellement en raison d'une baisse importante des détenteurs de pass. Par ailleurs sa directrice Julie van der Heyden a quitté ses fonctions en début d'année et une nouvelle personne, Erika T'Jaekx, n'a été recrutée qu'au mois de juin. Le bureau a assuré la gestion quotidienne durant l'interim et Publiq a été chargé des opérations. UN plan de redressement financier et de rétention/acquisition de détenteur de pass a été proposé et accepté. A terme la viabilité financière et opérationnelle est assurée.

3.3.5 Devine qui vient au musée aujourd'hui

A la demande de NEMO, des contacts ont été pris en octobre 2019 pour implémenter en Belgique un stage pour un responsable politique européen en charge de la culture dans un musée. Le but? Sensibiliser les politiciens et les responsables administratifs de la culture à la réalité des musées, leur travail effectif dans les domaines de l'éducation, de la conservation, de la restauration et de la recherche. Le lieu potentiel du stage qui devait avoir lieu au printemps 2020 à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique a été annulé en raison de la fermeture des musées et les mesures sars-cov-2 n'ont pas permis de la planifier plus tard en 2020.

3.3.1. Suivi des impacts de la Loi Jambon sur le gardiennage

Suite à l'application de la nouvelle loi sur le gardiennage en Belgique (23 mai 2018) qui ne fait plus de différence entre les différents types de gardiennage et supprime donc le statut de « gardien du patrimoine » spécifique aux musées, ICOM-BWB a suivi la situation avec ses collègues belges et il semble qu'il y ait du positif comme du négatif. Cette problématique a été portée à la Chambre de concertation des patrimoines culturels (Point 3.3.1) et sera traitée en 2021.

3.3.2. Coopération avec ICOM Vietnam

Un projet sur trois ans visant à implémenter des bonnes pratiques de conservation préventive du patrimoine culturel mobilier dans les musées vietnamiens a été accepté par WBI au mois de décembre 2018.

Après un démarrage prometteur par l'accueil des partenaires vietnamiens en Belgique pendant une semaine en 2019, une mission de deux semaines au Vietnam était planifiée et organisée du 19 au 29 avril 2020. Elle incluait 2x3 jours de cours (2 jours de théorie, 1 jour d'atelier dans un musée) à Hanoi et à HoChiMin City, ainsi que des visites préalables aux dits musée dans lesquels les ateliers allaient être effectués, ainsi qu'à d'autres musées dans les villes de Hanoi et HoChiMin City. Malheureusement cette mission a dû être annulée en catastrophe le 13 mars en raison de l'interdiction donnée aux membres belges par leur employeur (IRSNB et IRPA) de voyager à l'étranger.

3.4. Soutien à projets

3.4.1. *BeMuseum, le réseau belge pour l'innovation dans les musées*

L'ICOM-BWB a confirmé son soutien à BeMuseum pour l'organisation de la conférence annuelle qui a eu lieu le 9 octobre 2020 au musée Juif de Belgique et a co-animé le premier panel "Financements alternatifs et la *Nouvelle norme*" dans les musées" en remplacement de Sergio Servellón, empêché.

3.4.2. *SHARE-ORG - Discover Stories, Connect Communities.*

Ce projet vise à sélectionner les 10 meilleurs projets de mise en valeur de collections nouvellement réorganisées par le programme Re-ORG de l'ICCROM. Il couvre tous les pays concernés par Re-ORG. Il se déroule sur une période de 2 ans, 2019-2020. Porté et proposé par Marjolijn Debulpaep de l'IRPA, le concours a été officiellement lancé en 2020 et les projets évalués par le comité scientifique. Les projets lauréats ont été sélectionnés, mais l'annonce ne sera faite qu'en 2021.

3.4.3. *Projet "IF@ULB" de l'Université libre de Bruxelles (ULB)*

"IF@ULB" est un programme complet de bourses offrant aux chercheurs expérimentés la possibilité de mener une recherche et recevoir une formation diversifiée et une orientation professionnelle dans un environnement d'excellence scientifique dans les meilleures conditions. ICOM est partenaire pour la sélection éventuelle d'institutions dans le cadre de projets incluant des musées. Nous n'avons reçu aucune demande de suivi de projet en 2020 dans le cadre de l'action Marie-Sklodowska-Curie - COFUND [Call: H2020-MSCA-COFUND-2017] pour la période 2018-2023.

3.4.4. *Reconnaissance du statut de restaurateur-conservateur d'art*

ICOM-BWB est en contact avec les associations concernées pour faire avancer la question de la reconnaissance du statut de restaurateur-conservateur d'art. Mais pas d'avancées en 2020 dans ce domaine: nous attendons un signal de l'APROA-KBR.

3.4.5. *Projet CIVIS3I de l'Université libre de Bruxelles (ULB)*

L'ULB nous a contacté a nouveau en 2020 pour nous demander de faire partie du projet CIVIS3I 2021-2025 modifié (nous avons renoncé à soutenir le premier projet qui nous semblait trop éloigné des missions de l'ICOM) afin d'inclure les musées (appel H2020-MSCA-COFUND-2020). L'ICOM-BWB a du coup accepté de soutenir et de faire partie du projet.

3.4.6. *BRAIN-be HOME*

Les objectifs du projet HOME sont d'évaluer le contexte historique, scientifique, juridique et éthique des restes humains hébergés par les FSI belges, ainsi que dans d'autres collections publiques, universitaires et privées en Belgique. Cela comprendra l'étude de tous les documents pertinents associés à ces restes afin d'examiner comment ils ont été acquis et s'il y a déjà eu des demandes de rapatriement.

Ce projet est porté par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et inclut les partenaires suivants : le Musée Royal de l'Afrique Centrale, les Musées Royaux d'Art et d'Histoire, l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie, la Faculté Universitaire de StLouis, l'Université Libre de Bruxelles et l'Université de Montréal. ICOM-BWB a accepté l'invitation à faire partie du groupe d'experts d'accompagnement du projet (2020-2021). Pas d'intervention particulière si ce n'est de servir de relais d'information en 2020 pour la recherche de collection de restes humains dans les musées belges.

3.4.7. EMUHSNET

L'ICOM-BWB a été approchée par la Fundación Santa María La Real (Espagne) dans le cadre de l'appel H2020-SC6-TRANSFORMATIONS#2020 afin de participer au projet EMUHSNET ("European MUuseum and HEritage NETwork") qui vise à créer un réseau innovant grâce à la connexion et la coopération entre les différents musées, lieux patrimoniaux, institutions culturelles et la société civile, en renforçant les possibilités/synergies qu'ils pourraient apporter ensemble au développement culturel, social et économique local dans le contexte européen actuel. Ce projet n'a pas été financé par la Commission Européenne.

3.4.8. ArchHive

L'ICOM-BWB a été approchée par l'IRSNB comme partenaire de diffusion pour le projet européen "ArchHive - An integrative digital bio-art platform " qui a été financé dans le cadre de l'action CREA2020-AG , sujet CREA-INNOVLAB-2020, pour la période 2021 et 2022. Son but est de créer une plate-forme numérique open-source qui regroupe, conserve, publie, distribue et met en contexte toute une série d'informations, de connaissances et de documents sur les pratiques européennes en matière de bio-art, en garantissant un accès ouvert à une variété d'utilisateurs, et une large diffusion des matériaux numériques dans tous les secteurs culturels et territoires.

3.5. Représentation ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles en Belgique

3.5.1. *Chambre de concertation des patrimoines culturels (FWB)*

Il s'agit d'un des nouveaux organes consultatifs de la nouvelle gouvernance culturelle de la FWB. L'ICOM-BWB est représentée à la chambre de concertation des patrimoines par 4 personnes (mais une seul peut siéger à la fois) : Marie-Jeanne Vanaise, Jennifer Beauloye, Jean-Louis Postula et Alexandre Chevalier. La chambre de concertation des patrimoines s'est réunie pour la première fois en 2020, les 3 septembre 8 octobre et 29 novembre.

3.5.2. *Commission interministérielle de droit humanitaire (fédéral)*

Représentant ICOM : Alexandre Chevalier

Représentants des SPF de la Justice, de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires Etrangères ; représentant de la Croix-Rouge belge, du Bouclier Bleu, d'ICOM et d'ICOMOS. Discussions sur des matières liées aux conventions de Genève, de La Haye (1954, + protocoles additionnels de 1954 et 1999) en matière de protection des biens culturels en cas de conflit armé. Par extension se saisit aussi des problématiques de trafic (conventions UNESCO 1970, 2001 ; convention du Conseil de l'Europe de 1954, 1985, 1992, 2015 ; directives de l'Union Européenne 2008, 2014, et à venir ; résolutions et conventions ONU).

1 seule réunion en 2020 : 21/09. Les autres communications, relectures, commentaires et propositions ont été faites par courrier électronique

3.5.3. *Sous-commission Culture et Patrimoine de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO*

Représentant ICOM : Alexandre Chevalier

Représentants du secteur culturel et administratif (FWB) pour le patrimoine matériel mobilier et le patrimoine immatériel, de la région wallonne et de Bruxelles-Capitale pour le patrimoine immobilier, et de la société civile des communautés francophone et germanophone.

4 réunions en 2020, les 3/09, 1/10, 20/10, 30/10

3.5.4. *Comité Belge du Bouclier Bleu*

Représentant ICOM : Alexandre Chevalier

ICOM-BWB est membre de droit du comité belge du Bouclier Bleu, et à ce titre est invité aux Assemblées Générales avec droit de vote. Dans le cadre du projet PU-PBC, des représentants de l'ICOM-BWB sont régulièrement invités à leur CA.

Le Comité belge du Bouclier Bleu s'engage pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflits armés mais aussi en cas de catastrophes naturelles, d'explosion, incendie, dégâts des eaux, vandalisme ou accident nucléaire.

Outre son action sur le plan de la prévention auprès des autorités, le Comité a un rôle de sensibilisation et de formation professionnelle. Il organise régulièrement des journées d'études ainsi que des conférences à destination du public.

Excusé à l'Assemblée générale du 3 mars 2020 et invité aux CA des 16/01 (excusé), 17/02 (excusé), 16/10 (excusé), 20/11 2020.¹

3.6. Activités internationales

3.6.1. Réunion séparée des comités nationaux

- Elle a eu lieu en visio-conférence le 22 juillet. Cette réunion devait entériner les recommandations de 2019 qui n'avaient pas été formellement discutées et éventuellement celles de 2020 pour les transmettre au Conseil d'Avis. ICOM Belgique n'avait pas soumis de nouvelles propositions en 2020, celles de 2019 étant toujours pertinentes et pendantes de la mise en application de celles de 2018. Elles portaient essentiellement sur des questions de gouvernance et de communication
- La réunion séparée des comités nationaux devait également élire sa/son nouvelle porte-parole. Alexandre Chevalier s'est présenté, mais c'est sa collègue Muthoni Thangwa du CN Kenya qui a été élue avec 2 voix de différence.

3.6.2. Conseil d'Avis de l'ICOM

- Le Conseil d'avis qui regroupe les comités nationaux, internationaux, alliances régionales et organisations affiliées s'est réuni le 24 juillet. Il devait surtout accepter et transmettre les recommandations des réunions séparées des comités nationaux et internationaux. Il a également reçu le rapport d'activités du Conseil d'Administration et du secrétariat.
- Il a surtout discuté des démissions de la présidente, Mme Suay Aksoy, de deux membres du Conseil d'Administration (Hilda Abreu de Utermohlen, Léontine Meijer-van Mensch), des trois démissions de membres du comité permanent MDPP (George Abungu, Margaret Anderson et W. Richard West, Jr.) et de sa présidente Jette Sandahl, et de la démission du secrétariat d'Afsin Atayli.
- Les recommandations des comités nationaux ont toutes été acceptées et transmises au Conseil d'Administration.

3.6.3. Assemblée Générale annuelle de l'ICOM

Réunion très protocolaire chargée d'entériner les comptes et les rapports d'activité. Néanmoins de nombreuses questions ont été posées à propos du déménagement du secrétariat central sans que l'AG puisse se prononcer, de la vente de locaux à peine rénovés et du coût général de l'opération

¹ Le nombre important de sessions du CA auxquelles le représentant ICOM-BWB n'a pas pu assister est dû à l'inflation des visio-conférences rendant les problèmes de calendrier très récurrents.

3.6.4. Azote

La lutte contre les organismes vivants qui dégradent le patrimoine culturel et scientifique peut recourir à différents moyens. La solution la plus simple, la plus économique et la plus sûre pour la santé humaine, est l'anoxie. Aucun organisme vivant ne peut vivre sans oxygène. Changer les pourcentages d'azote et d'oxygène dans l'atmosphère jusqu'à une atmosphère constituée totalement d'azote (cas extrême mais non nécessaire) est le plus simple et économique.

Le 1er septembre 2013, un nouveau règlement de l'UE (# 528/2012) concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides a été mis en place. Ce règlement inclut également l'utilisation de l'azote pour la lutte antiparasitaire largement utilisée par les musées et les professionnels du patrimoine pour lutter contre les organismes vivants nuisibles. Il est d'application depuis le 1 septembre 2017, or seules quelques entreprises commerciales, dont Rentokil, ont déposé une demande d'utilisation pour de l'azote en bonbonne. Pour la Belgique il s'agit de « Rentokil N2 Controlled Atmosphere ».

La mobilisation tardive dès fin 2019 et durant 2020 des organisations du patrimoine ont permis :

- 1) de sensibiliser la commission ad hoc de l'UE à cette problématique
- 2) Obtenir un traitement prioritaire soit des demandes de dérogation, soit d'une demande d'inscription dans l'annexe 1.

A fin 2020, certains pays dont l'Espagne, le Portugal, l'Autriche et la France ont obtenu une dérogation d'utilisation jusqu'en 2024

La Belgique a uniquement visé pour des questions stratégiques (et financières) l'inscription dans l'annexe 1.

L'ICOM-BWB est en contact avec les autres entités et musées concernés, avec le secrétariat de l'ICOM à Paris et avec le Service Produits Biocides de la Division Politique de produits et Substances chimiques du SPF Santé (réunion en visioconférence le 20 avril).

3.6.5. Définition des musées

Suite aux démissions des mois de juin et juillet au sein du Conseil d'Administration de l'ICOM et du comité permanent MDPP2 (faisant suite à sa prolongation après le psychodrame à l'AG de 2019 à Kyoto), le nouveau Conseil d'Administration a retoqué la composition du comité permanent MDPP et lui a donné de nouvelles directives. Ce comité permanent s'appelle dorénavant "Define" pour marquer une rupture et a lancé la nouvelle procédure de consultation le 10 décembre et dont le processus durera jusqu'à la Conférence Générale (et AG) de Prague en 2022.

3.6.6. Coopération avec les autres comités nationaux ICOM et NEMO

Tout au long de l'année 2020, l'ICOM-BWB a entretenu de nombreux liens et assisté/organisé de nombreuses rencontres avec d'autres comités nationaux ICOM et NEMO en relation avec l'actualité de l'ICOM et bien évidemment à propos de l'impact de la pandémie de sars-cov-2 sur les musées dans les différents pays européens.

3.7. Conférences

- «*Journée d'Etude sur la question de la restitution des biens culturels: le Rapport Savoy-Sarr, un modèle pour le Belgique ?* »

Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO, ICOM Belgique/Wallonie-Bruxelles, Académie Royale de Belgique
24 janvier 2020. Palais des Académies, Bruxelles

- Journée de réflexion *Les musées, aujourd'hui et demain ? Définitions, missions, déontologies: synthèse des travaux des comités nationaux et internationaux et des alliances de l'ICOM après Kyoto*
10 mars, ICOM France et ICOM Allemagne, Museum National d'Histoire Naturelle, Paris
Alexandre Chevalier est intervenu dans la table-ronde 2 - *Comment élaborer une vision commune : qu'est-ce qui nous unit ? Place du Code de déontologie...*
- *Colloque Musée Horta « Secrets d'atelier: l'ornement Art Nouveau »*
18 septembre, CIVA (initialement prévu le 12 juin à la Faculté d'Architecture La Cambre-Horta)
Co-financement ICOM BWB
- Assemblée Générale de l'ICOM France « *Et maintenant, reconstruire... Penser le musée d'après* »
25 septembre, en ligne
Intervention d'Alexandre Chevalier
- *4^{ème} Conférence nationale BeMuseum « All We Need is Museums »*
9 octobre, Musée Juif de Belgique, Bruxelles
Co-organisation de la conférence par Jennifer Beauloye
Co-animation du panel "Financements alternatifs et la *Nouvelle norme*" dans les musées"
par Alexandre Chevalier
Co-financement ICOM-BWB
- *ICOM CECA Annual Conference*
12-18 octobre 2020, Musée L Leuven
Annulée et reportée en 2021
- Webinar ICOM France « *Reconfinement : et maintenant...* »
5 novembre, en ligne
Intervention d'Alexandre Chevalier
- Webinar ICOM France « *De quoi musée est-il le nom ?"...* »
26 novembre, en ligne
Intervention d'Alexandre Chevalier
- *28^{ème} Conférence Annuelle NEMO, « Museums Making Sense »*
15-17 novembre, initialement à Rijeka, Croatie, transférée en ligne.
Représentation d'ICOM-BWB par Alexandre Chevalier. Participation au groupe de travail « *Advocay & Public Affairs* ».
- « *L'amiante au Musée - Museum Best Practices* »
23 novembre (reporté du 20 avril), War Heritage Institute, Musée Royal de l'Armée - Bruxelles
Intervention Alexandre Chevalier
Annulé et reporté en 2021
- « *Collections from colonial contexts: challenges, tasks, strategie*»
24 novembre, en ligne, German Contact Point for Collections From Colonial Contexts
Alexandre Chevalier a été invité a y participer comme point de référence pour la Belgique.
- « *Initiative ResiliArt . Débat sur le rôle et la situation des industries créatives en périodes de Covid-19: la question du statut de l'artiste* »,
7 décembre, en ligne.

Animation des deux débats sur les expériences d'artiste et la situation de l'artiste par Alexandre Chevalier

3.8. Publications

En édition: VDM 27. Premier volet sur l'empreinte carbone des musées de 3 volumes sur le musée durable (les deux autres porteront sur la durabilité financière et sociale). Il aurait dû normalement être publié fin 2020, mais notre graphiste et metteur en page a dû s'absenter pour raisons de santé, et sa sortie n'est pas prévue avant mais 2021.

En préparation: VDM 28-30. Collections translocalisées - Patrimoines coloniaux. Enjeux, exemples et solutions. Sorties prévues: fin 2021 pour les numéros 28 et 29. 2022 pour le numéro 30.

3.9. Visites

Une seule visite professionnelle a pu être organisée cette année en raison de la situation sanitaire.

- 12/10 : Le Phare, pôle culturel et muséal d'Andenne. Visites par Mélanie Cornélis (Directrice-Conservatrice du Musée de la céramique d'Andenne) et Dominique Bonjean Directeur du Centre archéologique andennais); échanges avec les conservateurs-trices précité-e-s et Benjamin Costantini (Echevin de la Culture d'Andenne) et Thomas Kempeneers (Directeur du Phare).

3.10. Bourses de formation

Sur les 5 bourses de formation disponibles pour un montant maximum de 600€, aucune n'a été demandée en 2020.

3.11. Bourses pour participation active à une conférence internationale ICOM

Aucune demande de bourse de participation à conférence d'une valeur maximum de 400€ n'a été demandée en 2020

3.12. Co-financement de colloque

Des 3 possibilités annuelles nous n'avons co-financé que 2 colloques en 2020 :

- *Colloque Musée Horta «Secrets d'atelier: l'ornement Art Nouveau»* du 18 septembre. Récipiendaire: Musée Horta
- *4^{ème} Conférence nationale BeMuseum « All We Need is Museums »* du 9 octobre. Récipiendaire: BeMuseum

3.13. Site internet et réseaux sociaux

- Présence sur Twitter, Facebook et Instagram
- Les statistiques concernant la fréquentation du site internet indiquent 2884 utilisateurs (chute par rapport à 2019 qui comptabilisait 4000 utilisateurs) pour 3538 sessions avec des pics le 30 avril et surtout le 27 octobre provenant essentiellement de Belgique (60%), mais également de France (11%), du Canada (4%), des USA (2,5%), des Emirats Arabes Unis et d'Italie (2%), de Corée du Sud (1,7%), d'Espagne (1.5%). Il est fréquenté à 60% par la classe d'âge 18-34 et à 11% pour les +55 ans, à 54% masculin.
- Twitter comptabilise 643 abonnés en 2020 (543 en 2019, 467 en 2018, 353 en 2017, 246 en 2016), mais nous n'avons émis que 19 twitts en 2020 (66 en 2019, 49 en 2017, 30 en 2016) en raison d'une actualité muséale limitée. Deux twitts sortent du lot en matière de diffusion: celui du 24 avril annonçant la réouverture des musées en Belgique qui a été vu par 12'000 personnes et celui du 27 novembre, sur le même sujet (réouverture après le 2^{ème} confinement) a atteint 6000 vues.

- En 2020, nous avons 1084 « suiveurs » sur Facebook. Près de 80 publications ont été postées pour un total de 797 « j'aime » cumulés. Trois publications ressortent: l'annonce du recrutement d'un-e directeur-trice de MPM (25/02) avec 5.5k de vues, l'annonce de la réouverture des musées (24/04) avec 1.1k de vues et 225 réactions et commentaires, et l'anniversaire des 74 ans de l'ICOM (17/11) avec 1.3k de vues. Les 4 événements ICOM postés ont eu des retours variés: notre audience est constituée majoritairement des femmes (65%) entre 25-44 ans (41%). Notre audience est surtout bruxelloise, puis par ordre: liégeoise, parisienne, montoise, anversoise, caroloringienne, gantoise, namuroise, lisboète et paulista!
- Nous avons en 2020 1'073 abonnés (+50% par rapport à 2019) et 12 publications pour Instagram. Les trois publications qui ont eu le plus d'impact sont le post "Museum are not neutral" à la suite des mouvements de protestation aux USA (65 likes), la visite du musée M à Leuven (57 likes) et la Journée internationale des musées (51 likes et 3 commentaires).
- En ce qui concerne la liste de distribution, ce sont 148 messages qui ont été envoyés à l'ensemble de nos membres au cours de l'année 2020 soit un nombre identique à celle de 2019 (144) malgré un passage au tout numérique en 2020!

3.14. Fonctionnement interne

3.14.1. Réunions du CA

En 2020, le conseil d'administration s'est réuni formellement physiquement une fois (17/02) et électroniquement à 3 reprises (11/06, 26/10, 08/12). De nombreux points ont été également réglés de manière électronique selon les modalités prévues dans nos statuts pour les CA

3.14.2. Engagement d'un secrétaire administratif.

A partir du 30 novembre 2020 un secrétaire administratif a été engagé sur la base d'un taux d'occupation de 20% annualisé.

3.14.3. Assemblée Générale

Assemblée Générale ordinaire, 13 mars
Musée L, Louvain-la-Neuve

3.14.4. Convention ICOM Belgique

ICOM Belgium National Committee Annual Convention, 15 janvier

Les deux sections belges de l'ICOM Belgique se sont réunies le 15 janvier à l'AfricaMuseum (officiellement MRAC) et ont présenté les thématiques internationales importantes pour les professionnels des musées en Belgique, dont la proposition de nouvelle définition.

C'est à cette occasion que le passage de témoin triennal de présidence entre les deux sections a eu lieu et qu'Alexandre Chevalier (ICOM-BWB) est devenu président du comité national pour trois années.

4. LES COMPTES ET LES RÉSULTATS FINANCIERS 2020

RECETTES/DÉPENSES 2020

DÉPENSES		RECETTES	
COTISATIONS ICOM	€ 41.343,00	COTISATIONS Individuel	€ 10.079,00
		Retraité	€ 2.288,00
		Etudiant/sans emploi	€ 550,00
		Bienfaiteur	€ 330,00
		Institution	€ 20.308,00
			€ 33.555,00
		COTISATIONS 2021	€ 33.573,32
COTISATIONS Nemo	€ 250,00	PUBLICATIONS	€ -
PUBLICATIONS	€ -	SUBSIDES	€ 10.500,00
FRAIS FONCTIONNEMENT	€ 2.274,93	INTÉRÊTS ING	€ 57,10
ICOM Paris	€ 762,84	INTÉRÊTS TRIODOS	€ -
FRAIS BANCAIRE ING	€ 141,03	REPAS	€ 400,00
FRAIS BANCAIRE TRIODOS	€ 36,00	CONVENTION ICOM 2020	€ 540,00
MONITEUR	€ -	FACTURES 2019	€ 30,00
AG	€ 3.132,92	TAXE SHELTER	€ 648,86
BOURSES	€ 513,10	MUSEUM PASS MUSÉE	€ 16,00
VISITES	€ -		
ICOM Vietnam	€ 1.429,45		
SITE	€ 172,60		
Tax shelter	€ 4.946,59		
Colloque Horta	€ 1.350,00		
Convention ICOM	€ 2.156,00		
Colloque Be Museum	€ 1.500,00		
Investissement matériel	€ 3.794,20		
Colloque Conservation Talks 2021	€ 1.500,00		
TOTAL DES DÉPENSES	€ 65.302,66	TOTAL DES RECETTES	€ 79.320,28
SOLDE	€ 14.017,62		

Cotisations 2020 perçues en 2019	€ 27.132,00		
Cotisation 2021 perçues en 2020	€ 33.573,32		
Résultat NET		€	7.576,30

BALANCE 2020

RÉSULTAT CUMULÉ DES EXERCICES ANTÉRIEURS		BANQUE	
COMPTE À VUE ING	€ 67.342,15	COMPTE À VUE ING	€ 81.340,61
COMPTE À VUE TRIODOS	€ 4.119,36	COMPTE À VUE TRIODOS	€ 4.083,36
ÉPARGNE ING	€ 61.073,78	ÉPARGNE ING	€ 61.128,94
ÉPARGNE TRIODOS	€ 22.557,17	ÉPARGNE TRIODOS	€ 22.557,17
RÉSULTAT BRUT 2020	€ 14.017,62		
TOTAL	€ 169.110,08	TOTAL	€ 169.110,08

5. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020

Musée L, Louvain-la-Neuve, vendredi 13 mars 2020.

5.1. Programme

9h30	Accueil
10h00 – 11h00	Visite des nouvelles réserves du Musée L pour les membres ICOM/ AG MSW
11h00 - 13h00	AG ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles / Visite des nouvelles réserves du Musée L pour les membres MSW
13h00 - 14h15	Lunch sur place
14h30 - 15 H 00	Présentation de la SticJam (outils de médiation conçus par les étudiants de l'école de communication de l'UCL) par le Prof. Thibault Philipette, et de quelques réalisations d'étudiants ²
15h00-	Visite libre du Musée L.

5.2. Ordre du jour

1. Communication des divers
2. Approbation OJ
3. Approbation du PV de l'AG du 1 avril 2019 tenue au Musée de la Vie Wallonne (Liège)
4. Activités 2019 : rapport du président
5. Comptes 2019
 - a. rapport de la trésorière
 - b. rapport du vérificateur aux comptes,
6. Approbation par l'AG du rapport d'activité et des comptes 2019. Décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes
7. Budget 2020. Présentation de la trésorière
8. Projets 2020. Présentation par le président
9. Modification des catégories de membres :
 - a. suppression catégorie jeune
 - b. Institutions fédérales
 - c. Membres associés
10. Election au CA de l'ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles (4 postes) 2020-2023: présentation des candidatures et élections
11. Divers

5.3. Procès-verbal

57 membres présents ou représentés (26 membres et 42 procurations). Le quorum est atteint. La séance est présidée par Alexandre Chevalier, président du Conseil d'Administration. Le procès-verbal est tenu par Jennifer Beuloy, administratrice.

5.3.1. Communication des divers

Clément Lalot, directeur de MSW, déclare qu'il vient de recevoir un mail de la Ministre de la Culture annonçant la décision du fédérale que tous les lieux culturels doivent fermer dès le 14 mars.

5.3.2. Approbation de l'OJ

Pas d'ajout, ni de modification. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

² Cette activité a été supprimée suite aux décisions de confinement frappant l'UCL et son personnel

5.3.3. Approbation du PV de l'AG du 1^{er} avril 2019, Musée de la Vie Wallonne (Liège)

Pas d'ajout, ni de modification. Le PV est accepté à l'unanimité

5.3.4. Activités 2019

Rapport du président : Les activités 2019 listées ci-dessous sont toutes détaillées dans le rapport annuel. Le Président les passe donc rapidement en vue. Les membres peuvent réagir s'ils le souhaitent.

- Membres 2019.
- Projets propres (pp. 16-19) :
 - I Love Patrimoine (collaboration AWaP-ICOM)
 - Plans d'Urgence pour la Protection des Biens Culturels (PU-PBC)
 - Tax Shelter
 - museumPASSmusées (SCRL-FS)
 - Devine qui vient au musée aujourd'hui
 - Suivi des propositions sur la formation de gardien en patrimoine
 - Guide du gardien du patrimoine
 - Coopération ICOM Vietnam

Gérard Cobut, vérificateur aux comptes, demande précisions sur la signification des « 10 agents de destruction » cités p. 18, article 3.1.8.

Le Président répond qu'il s'agit des 10 agents destructeurs d'une œuvre patrimoniale en conservation préventive.
 - Défense du secteur muséal belge.

Véronique van Cutsem, demande quels sont les points de revendication mentionnés p. 18, article 3.1.9, point 2.

Le Président répond qu'à l'origine un document commun devait être rédigé avec MSW, et que plusieurs réunions ont eut lieu à cette fin, mais que pour des raisons organisationnelles et de temps (et en aucun cas pour des questions de thématiques), le mémorandum n'a finalement été signé que par MSW. Celui-ci est consultable et téléchargeable sur le site internet de MSW.

Emmanuelle Druat, en référence à p. 18, article 3.1.9, point 5, demande quels sont les délais pour avoir des *guidelines* ?

Le Président répond que le groupe de travail informel « Restitution » du réseau « Ethnocoll » voulait en principe les publier pour la fin du mois de septembre 2019. Toutefois, ICOM n'a été contacté qu'en juin. Il leur a donc été répondu que ce ne serait pas possible étant donné les délais impartis, à plus forte raison avec l'approche de la conférence générale internationale de Kyoto, où le débat sur la nouvelle définition du musée occuperait toute l'attention. Le groupe de travail Restitution d'Ethnocoll a pensé à engager quelqu'un pour rédiger des lignes directrices déontologiques spécifiques en matière de restitution, ce qui n'a finalement pas été fait. Le président souligne que le code déontologique de l'ICOM consacre un long passage sur la manière de traiter les objets dits coloniaux ou issus de groupes culturels encore présents. Mais ces consignes se bornent à l'aspect éthique de la question sans aborder les questions méthodologiques.

Le Président rappelle qu'il ne suit pas ces réunions de manière régulière faute de temps, Il informe par ailleurs qu'une chercheuse, Yasmina Zian, a été engagée début septembre 2019 par l'Académie royale des Arts, des Lettres et des Sciences de Belgique sur mandat de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour faire l'état de la situation et proposer des recommandations à la FWB, Ces recommandations

doivent être remises au mois de septembre 2020, et pourraient se voir intégrées dans un décret-musée remanié.

La réflexion est également en cours au niveau international. Mais personne n'est d'accord sur le processus. Le projet ICOM-BWB pour 2020 est de mettre tout le monde autour de la table (musées, professionnels, associations, responsables administratifs et politiques en charge de la culture, juristes) afin de coordonner les efforts déjà en cours et limiter les redites, et surtout de commencer à travailler sur les "processus", à savoir comment des demandes pourraient être déposées, avec quelles informations nécessaires, auprès de qui et quel traitement leur réserver par les entités propriétaires des collections muséales. A charge de ces entités de définir leur propre processus légaux pour répondre aux demandes.

Enfin, il informe que, par ailleurs, un projet BRAIN-be HOME (cf. p. 19) vise à établir un historique pour les restes humains, et à en déterminer l'avenir.

- Soutien à projets (pp. 19-20) :

- BeMuseum
- SHARE-ORGG – Discover Stories, Connect et Communities
- Projet "IF@ULB" de l'ULB
- Reconnaissance du statut de restaurateur-conservateur d'art
- BRAIN-be HOME Human Remains Origin(s) Multidisciplinary Evaluation

- Représentation d'ICOM BWB (p. 20):

- Conseil des musées
- CIDH
- Ss Culture et Patrimoine UNESCO
- Comité Belge du Bouclier Bleu

- Activités internationales (pp. 21-23) :

- Azote
- Réseau des musées francophones
- Définition des musées

Véronique van Cutsem, demande si ces sessions organisées en Belgique sont ouvertes à tout le monde ?

Le Président répond par la positive, car indépendamment d'être membre ICOM, ou non, l'intention est vraiment de consulter l'ensemble de la communauté muséale belge et de faire remonter notre position au niveau international. Les différents comités organisent les consultations pour recueillir les avis des membres ICOM.

- Conférences (pp. 23-25)

- Publications (p. 25)

- Visites (p. 25)

- Bourses de formation (p. 25)

- Site internet et réseaux sociaux (p. 26)

- Fonctionnement interne (p. 26)

5.3.5. Comptes 2019

- *Rapport de la trésorière (p. 27) :*

Clément Lalot, demande à quoi correspond le remboursement MSW – museumPassmusées de 21.288,27€, car normalement l'avance faite par ICOM pour entrer dans la coopératrice MPM était de 20'000.

Le Président répond qu'il s'agit d'un regroupement avec les rétrocessions MPM, soit:

- 17.000 euros pour le remboursement d'une partie de l'avance de l'ICOM pour compléter l'apport de la part sociale.
- 4.2888,27 qui sont les prestations d'Alexandre Chevalier facturées à MPM pour des activités de conseil, d'analyse et d'action opérationnelle qui étaient hors de son rôle d'administrateur.

George Vercheval, demande ce que l'asbl compte faire avec la somme totale qui est sur les comptes de l'asbl ? Nous devrions mener une réflexion à ce sujet, même s'il n'a personnellement pas de suggestion à formuler à ce stade.

Le Président répond que l'asbl a des idées à ce sujet et que celles-ci seront présentées par la suite (cf. Projets 2020).

- *Rapport du vérificateur aux comptes :*

Gérard Cobut, vérificateur aux comptes, déclare avoir fait des coups de sonde dans le travail de Marie-Jeanne Vanaise (Excel et justificatifs). Il retire de cet examen une impression d'ordre et de bonne gestion. Il n'a repéré aucune anomalie. Il précise que les frais de fonctionnement sont extraordinairement bas, ce qui est louable. Il s'interroge en revanche sur ce qu'il sera fait avec ce matelas. Il propose quelques suggestions :

- de baisser la part belge des cotisations ICOM,
- de faire des newsletters pour annoncer les bourses existantes,
- de financer la traduction de l'étude sur le Tax Shelter
- d'envisager de répartir autrement l'argent qui dort (une grosse part se trouve chez ING comparativement à Triodos) pour des raisons éthiques.

Enfin, dans le cadre strict de sa mission, il conclut que les comptes sont très bien tenus, félicite Marie-Jeanne Vanaise pour son travail consciencieux et recommande à l'AG de les approuver.

Le Président remercie Gérard Cobut pour son travail ainsi que ses suggestions et reconnaît que ce sont des réflexions éthiques que le CA n'a pas encore menées pour l'instant.

5.3.6. **Approbation par l'AG du rapport d'activités et des comptes 2019. Décharge aux administrateurs-trices et au vérificateur aux comptes**

Le président remercie tous ses collègues du Conseil d'Administration et le vérificateur aux comptes pour le travail fourni en 2019 et demande décharge à l'AG:

i. **Approbation du rapport d'activité 2019 et décharge des administrateurs**

Pas d'opposition.

Pas d'abstention, ni de remarque.

L'AG approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2019 tel que présenté

ii. **Approbation des comptes 2019 et décharge de la trésorière et du vérificateur aux comptes**

Pas d'opposition.

Pas d'abstention, ni de remarque.

L'AG approuve les comptes 2019 tel que présentés par la trésorière et le rapport du vérificateur aux comptes à l'unanimité

5.3.7. **Budget 2020.**

Présentation par la trésorière, Marie-Jeanne Vanaise et en particulier de la ligne pour les publications, de 20,000 € qui représente 3 numéros de la Vie des Musées afin de rattraper notre retard et également le budget dédié à l'engagement d'une personne pour assurer du secrétariat administratif via MSW (facturation de MSW à ICOM-BWB des heures prestées par un de ses collaborateurs).

Clément Lalot, à propos du budget pour un secrétariat administratif à 20%, confirme qu'une demande a été introduite auprès des ministres concernés pour abriter ICOM BWB dans les locaux de MSW qui est sous convention avec la région pour cette occupation. A voir le retard que causera le covid-19 et quand cela sera possible....

Marie-Jeanne Vanaise, membre du CA et trésorière, souligne que cette personne ferait essentiellement des tâches administratives pour décharger les membres du CA qui ont déjà beaucoup à faire. On espère que cela pourra se faire d'ici la fin du premier semestre.

Véronique van Cutsem, demande s'il y a eu une diminution des subsides ?

Le Président répond que non le subside est bien de 10.000 € par convention pour financer essentiellement des publications.

Le budget prévisionnel est approuvé par l'AG.

5.3.8. Projets 2020.

Présentation par le Président (sous réserve de l'évolution de la situation actuelle).

Le Président rappelle que si les membres ont des suggestions de projet, elles sont les bienvenues.

5.3.9. Modification des catégories de membres

i. Suppression catégorie jeune

Proposée en 2014 pour des questions d'équité de traitement entre membres de moins de 28 ans professionnels de musées et membres de moins de 28 ans étudiants. Cette catégorie engendrait potentiellement des coûts pour l'ICOM-BWB étant donné que ce n'est pas une catégorie reconnue par l'ICOM ; l'ICOM-BWB mettait donc la différence de cotisation entre étudiant et individuel actif. Mais elle n'a jamais été sollicitée, d'où la proposition de la supprimer.

Véronique van Cutsem, déclare être membre depuis longtemps et se demande comment ça se fait qu'on soit si peu nombreux. Quelle est la visibilité de l'ICOM (cf. bourses, etc.) ? Ne faudrait-il pas faire plus de publicité pour recruter des membres étudiants ou jeunes? Une modification de la manière d'envoyer l'information sur les possibilités qu'offre l'ICOM en termes de réseau professionnel et de formation ne serait-il pas pertinent?

Le Président répond qu'une newsletter n'est performante que si l'on dispose des adresses mail. Par contre, le site internet devrait effectivement être amélioré. C'est du reste une des raisons pour lesquelles on aimerait engager une personne pour effectuer le travail administratif afin de décharger les membres du CA et leur permettre de concentrer leur réflexion et actions sur ces questions essentielles.

Jean-Louis Postula, membre du CA, confirme que la gestion des membres représente effectivement presque 2 mois de travail à temps plein. Lors de la réunion à Paris, ICOM a insisté sur le fait que l'organisation est avant tout un réseau de professionnels actifs. Or la plupart des gens qui nous sollicitent veulent surtout la carte pour avoir un accès gratuit aux musées. Les étudiants ne sont pas notre priorité, surtout si cela engendre autant de travail administratif de gestion. Par ailleurs, il existe de toute façon une catégorie « étudiant » chez ICOM.

George Vercheval, demande pourquoi il y a plus de membres côté flamand ?

Le Président justifie cet écart par la différence tarifaire dont les collaborateurs d'une institution membre de l'ICOM bénéficient du côté flamand.

William Vanderborght, confirme en tant qu'ancien secrétaire d'ICOM VL.

Julien Bohain, demande ce qu'il en est de la catégorie « étudiant » ?

Le Président explique que cette catégorie est une catégorie officielle ICOM. Nous ne pouvons donc pas la supprimer.

Au vote:

Pas de contre.

2 absentions.

L'AG acte la suppression de la catégorie "jeune"

ii. Cotisation particulière pour les musées fédéraux

Beaucoup de musées fédéraux ne savent pas à quelle section linguistique s'affilier (en raison du bilinguisme obligatoire des ESF) mais ne sont évidemment pas très heureux de devoir payer deux fois la cotisation locale. Proposition d'une seule inscription « nationale », à l'une ou à l'autre des sections linguistiques, mais faisant partie automatiquement des 2 sections avec envoi des informations par les deux sections. La cotisation internationale ne change pas, car une institution ne peut pas payer à double au niveau international.

Véronique van Cutsem, annonce qu'elle a fait partie d'une institution fédérale mais qu'elle n'a pris conscience que tardivement du fait que son institution faisait partie d'ICOM VL. Elle demande dès lors comment les membres des ESF seront mis au courant des informations ICOM ?

Le Président confirme qu'il faudra mettre en place une collaboration entre les deux sections ICOM et que les informations de chaque section pourront être envoyées autant à l'institution qu'aux membres individuels faisant partie des musées fédéraux. Par contre, c'est aux institutions elles-mêmes de transmettre les informations en interne.

Jean-Claude Echement, réagit mais son intervention n'est pas enregistrée dans le procès-verbal.

Jean-Louis Postula, membre du CA, questionne l'impact de cette décision au niveau du personnel de ces ESF ?

Le Président précise qu'il est minime à titre personnel. A moins que nous décidions de mettre en place une cotisation particulière pour les collaborateurs des ESF ? Mais alors se pose la question de l'équité avec les autres membres qui pourraient travailler pour une institution membre et qui auraient une cotisation plus importante à payer.

Au vote:

Pas de vote contre.

1 abstention.

Principe d'une cotisation unique accepté.

iii. Doit-on étendre ce principe à d'autres établissements financés par le gouvernement fédéral tels que BOZAR ou La Monnaie?

Gérard Cobut, vérificateur aux comptes, dit que dans la pratique, il n'y en a pas tant que cela. Il est donc favorable au principe d'extension.

Jean-Claude Echement, la logique voudrait que l'on reprenne l'entièreté des musées qui sont subventionnés par l'état fédéral.

Au vote:

Pas de vote contre.

Pas d'abstention.

Unanimité pour inclure les autres établissements financés par le gouvernement fédérale.

iv. S'aligne-t-on aux tarifs pratiqués par ICOM VL (augmentation) ou est-ce à ICOM VL de s'aligner aux nôtres?

Christelle Rousseau, demande si la même discussion a lieu chez ICOM VL ?

Le Président confirme que oui.

Au vote:

Favorables à l'alignement des cotisations avec l'ICOM-VI: 0

Abstentions : 3

Contre l'alignement des cotisations avec l'ICOM-VI et donc de l'augmentation : majorité

v. Membres associés

Personnes qui ne sont pas employés de musées ou d'une institution reconnue comme telle, mais qui dans un contexte professionnel ont pour activité principale de fournir des services, des connaissances et une expertise aux Musées et à la communauté muséale. Catégorie officielle de l'ICOM. Initialement proposée et adoptée en AG ICOM-BWB le 1^{er} avril 2019.

- MAIS cette catégorie a disparu de la liste officielle de l'ICOM en 2019.

- Après avis du secrétariat central, il s'avère que les CN peuvent inclure d'autres catégories qui refléteraient des situations particulières locales.

- Au vu de cette réponse cette catégorie locale sera d'application dès 2021. Les membres associés belges seront reportés comme membres individuels « actifs » à l'ICOM.

- Toutefois le montant initialement proposé en 2019 de 165 € (35 local, 130 inter) serait réduit à 140 € et sa répartition modifiée (70 local, 70 inter).

Michèle Arnold, souligne que l'asbl a quand même déjà beaucoup d'argent. Elle s'étonne donc qu'il y ait autant de discussions autour des restaurateurs par exemple. Déjà que le terme « associé » est, selon elle, discriminant, pourquoi devraient-ils payer plus que les autres. C'est une question d'élégance.

Le Président répond que la vérification réelle des statuts professionnels - pour rappel pour être membre ICOM il faut travailler au moins à 50% pour une institution muséale - des personnes non salariées directement par un musée sera chronophage et donc coûteuse. Par égard envers les autres membres qui ne nécessitent aucune vérification a priori, le CA juge logique de reporter ces coûts sur les personnes concernées. Et cette vérification qui n'a jamais été de fait à ICOM-BWB, si ce n'est indirectement lors de l'envoi de l'appel à cotisation ou du recensement d'il y a 2 ans, nous est maintenant imposée par le secrétariat central de l'ICOM à Paris car ce sont les CN qui ont la responsabilité de dire qui est membre et qui ne l'est pas.

Sven Soupart, membre du CA, indique que c'est un travail non rémunéré donc dans les faits cela ne changera rien.

Le Président corrige puisque c'est Jean-Louis Postula qui devra s'en charger ou le secrétariat administratif qui lui sera rémunéré

Jean-Louis Postula, membre du CA, confirme que cela demande énormément de travail de gestion et que ce sont systématiquement de longs échanges et négociations pour savoir où, entre le lieu de travail et/ou une autre adresse, la vignette doit finalement être envoyée après acceptation du motif de ce changement d'adresse. Or beaucoup ne travaillent plus du tout dans le secteur muséal.

Michèle Arnold, demande juste pourquoi ils doivent payer plus ?

Véronique van Cutsem, dit qu'elle est indépendante et c'est important pour elle de pouvoir garder ce relais. Surtout à un moment où le secteur subit de nombreux licenciements, des coupes budgétaires, etc. Cela enverrait un signal positif à toutes ces personnes maintenant exclues du monde muséal. Or, actuellement, son ressenti

est plutôt que cette catégorie de membres doit payer plus cher car ils ne sont plus considérés comme des pairs aux yeux des autres.

Le Président répond que c'est précisément pour cela qu'ICOM BWB propose de descendre le montant de la cotisation à 140 € au lieu de 165 €.

Au vote:

Acceptez-vous le montant à 140 € ? Si la proposition est acceptée, alors ce sera le même montant que celui de membre individuel actif.

4 acceptent

8 abstentions

Les autres refusent.

Proposition refusée. Les tarifs applicables pour les membres associés seront donc les mêmes que ceux des membres individuels actifs.

5.3.10. ELECTION AU CA DE L'ICOM BWB (4 postes à pourvoir)

Trois administrateurs sont en fin de mandat :

- Alexandre Chevalier
- Jennifer Beauloye
- Barbara Allard

Il y a en outre la démission mi-2019 de :

- Philippe Englebert.

Le Président annonce qu'il y a en conséquence 4 postes à pourvoir au Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans.

Il complète en disant que suite à l'appel à candidatures, 4 propositions ont été reçues par courriel:

- Les 3 membres sortant du CA qui peuvent renouveler leur mandat selon les nouveaux statuts
- Madame Fabienne Dumont, indépendante, ex-directrice artistique de La Centrale, commissaire d'exposition.

Le Président demande s'il y a d'autres candidatures dans la salle ?

Pas de réponse.

Le Président déclare que comme il y a autant de candidat que de poste, il s'agit d'une élection tacite. Il demande s'il y a une opposition dans la salle ?

Pas de réponse.

Le Président précise que le CA s'auto-organise. Les rôles seront répartis au sein du CA en concertation interne.

5.3.11. DIVERS.

Pas de divers.

Le président remercie chaleureusement toutes les personnes présentes et clôture l'Assemblée générale 2019.

6. LES PERSPECTIVES 2021

6.1. Projets propres

Les projets propres sont menés en collaborations avec d'autres entités ou totalement en interne

6.1.1. *I Love le Patrimoine*

L'ICOM après quelques années sans possibilité de développer ce projet, posera la question de sa faisabilité aux partenaires pressentis. Dans le cas contraire ce projet sera abandonné.

6.1.2. *Plans d'Urgence pour la Protection des Biens Culturels (PU-PBC)*

ICOM-BWB doit organiser une première réunion avec toutes les personnes et organismes concernés afin de réaliser une première table ronde, sonder l'intérêt à collaborer et fixer les règles de cette éventuelle collaboration (qui fait quoi et comment).

6.1.3. *Tax Shelter*

L'étude de l'université d'Anvers dont la première version a été finalisée en septembre 2019 a été traduite en français en 2020. Elle a toutefois été révisée dans sa version néerlandaise. Ces modifications doivent encore être apportées au texte français. Nous organiserons ensuite des séances de présentation et de discussion afin d'avoir l'assentiment et l'appui de tout le secteur muséal avant de proposer cet instrument de financement aux gouvernements des entités fédérées et des parlementaires fédéraux pour une modification de la loi des finances actuelles.

6.1.4. *Devine qui vient au musée aujourd'hui*

Une nouvelle planification d'une telle activité sera effectuée d'entente avec NEMO et l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique en avril-mai pour autant que les mesures covid-19 le permettent.

6.1.5. *Suivi des propositions sur la formation de gardien en patrimoine*

Une analyse de la situation du gardiennage à la suite de la modification de la loi est actuellement entreprise au sein d'un groupe ad hoc de la chambre de concertation des patrimoines. Mais une coordination niveau national avec FARO, l'ICOM Vlaanderen et les associations professionnelles des gardiens va également avoir lieu.

6.1.6. *Guide du gardien du patrimoine*

En fonction des résultats des travaux de la chambre de concertation des patrimoines et de la coordination nationale, un nouveau guide sera envisagé soit de manière nationale, soit avec ICOM Suisse.

6.1.7. *Coopération avec ICOM Vietnam*

Il a été décidé de supprimer toutes les activités prévues dans le cadre de ce projet pour 2021 et d'avorter le projet qui devait de toute façon se terminer cette année, en dépit d'une possibilité de le prolonger de quelques mois en 2022. Nous préférons soumettre à nouveau un projet dans la perspective d'un nouvel accord-cadre de coopération avec le Vietnam en incluant des partenaires supplémentaires et en demandant des subsides complémentaires à d'autres organismes, dont l'ICOM.

6.1.8. *Restitution des biens culturels*

ICOM va continuer à suivre les activités du groupe de travail restitutions d'Ethnocoll coordonné par FARO. Il a par ailleurs décidé de financer la publication de leurs recommandations.

Par ailleurs, ICOM-BWB est en contact avec les autorités fédérales pour étudier la manière de proposer un processus unique de transmission des demandes, sur le modèle du point de contact fédéral allemand.

6.2. Soutien à projets

6.2.1. SHARE-ORG - Discover Stories, Connect Communities.

Il est possible que la deuxième édition de ce concours soit lancée en 2021 dont ICOM-BWB est partenaire.

6.2.2. Brain HOME : contextualiser les restes humains dans les collections fédérales

ICOM suit le projet en tant qu'expert externe

6.2.3. ArcHive

Nous continuerons la diffusion des informations comme partenaire du projet

6.3. Représentation et défense du secteur muséal belge

Un contact régulier sera établi avec le CBM, MSW et ICOM-Vlaanderen pour échanger sur les problématiques du moment et les projets de chaque entité.

ICOM-BWB continue à siéger au CA de MPM au nom du consortium MSW-ICOM-BWB. Il sera attentif à porter les intérêts de tous les musées dans ce système de pass national.

Il assistera aux réunions et de la chambre de concertation des patrimoines de la FWB et de ses groupes de travail.

Il sera également présent aux réunions de la CIDH, de la sous-commission culture et patrimoine de la commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO, et aux AG du Bouclier Bleu de Belgique.

6.4. Activités internationales

L'ICOM-BWB suit les demandes d'exemption pour l'utilisation de l'azote comme biocide pour le patrimoine

Elle sera évidemment présente lors des réunions de l'AG de l'ICOM en juin à Paris (très certainement en ligne).

Elle organisera surtout les processus de consultation sur la nouvelle définition, respectivement en mars-avril et en juillet-septembre 2021.

Enfin elle sera présente à la réunion NEMO des directeurs d'associations le 22 avril et à sa conférence annuelle à Baku, Azerbaïdjan les 14-17 novembre (très probablement en ligne).

6.5. Conférences

L'ICOM-BWB attend d'en savoir plus sur la levée des restrictions des réunions avant de proposer une conférence. Cela ne sera peut-être pas le cas en 2021, surtout au vu de la multiplication des événements en ligne proposés par différents comités nationaux et internationaux de l'ICOM qui provoquent déjà une certaine saturation.

L'ICOM-BWB sera évidemment présente lors des réunions de l'AG de l'ICOM en juin (très certainement en ligne).

6.5.1. BeMuseum, le réseau belge pour l'innovation dans les musées

8 octobre, CIVA, Fondation pour l'Architecture, Bruxelles
"The New (Museum) Order"

6.5.2. Conférence Annuelle du CECA

25 au 29 octobre, Louvain (25-26 en ligne), 27 déplacements, 28-29 en présence, ateliers et visites
"Co-création au sein et au dehors du musée"

6.6. Publications

- Publication de l'histoire de la médiation en Belgique et du Comité international pour l'Education et l'Action Culturelle (CECA) à l'occasion de la conférence annuelle CECA de Louvain
- VDM 27 (2018), premier volet de 3 sur le musée durable: « la réduction d'empreinte carbone dans les musées ». Sortie prévue en mai 2021;
- VDM28-30 (2019-2020). 3 volumes sur la question des biens culturels translocalisés dans les collections belges.

Le premier volume sera un cadre général de la question (historique, politique, éthique, scientifique) en Europe et dans les pays qui ont été sous contrôle colonial;

Le deuxième volume sera dédié à la Belgique avec la publication des actes du colloque UNESCO-Académie-ICOM sur le rapport Savoy-Sarr;

Le troisième volume se penchera sur la perspective des professionnels de musées dans les pays concernés par la perte de leur patrimoine, la perception des diasporas en Belgique, et des formes possibles de restitution.

6.7. Visites

Aucune visite n'est agendée pour l'instant en 2021. Nous attendons les annonces du comité de concertation pour pouvoir, le cas échéant, recommencer à programmer des visites.

6.8. Bourses de formation, de participation aux conférences des CI et de co-financement de colloques

Gestion des demandes.

6.9. Site internet et réseaux sociaux

- Mise en ligne des pdf des Vie des Musées passés en accès réservé pour les membres (tous les numéros) et en accès libre pour les numéros épuisés.
- Amélioration du portail d'entrée d'ICOM Belgium et entretien du site web ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles

BUDGET PREVISIONEL 2021

DÉPENSES	
Cotisations	€ 43.000,00
Publications (Vie des Musées 3 numéros)	€ 20.000,00
Frais de fonctionnement	€ 2.500,00
Secrétariat (tâches déléguées à MSW)	€ 9.000,00
Frais bancaires	€ 200,00
Assurances	€ 200,00
Site	€ 1.500,00
Bourses formations	€ 5.000,00
Colloques	€ 4.500,00
TOTAL	€ 85.900,00

RECETTES	
Cotisations	€ 35.000,00
Subsides	€ 10.000,00
Intérêts bancaires	€ 80,00
Bénéfices antérieurs	€ 40.820,00
TOTAL	€ 85.900,00

Cette version du rapport et comptes 2020 et des activités et budget 2021 a été validée par l'assemblée générale ordinaire de l'ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles le 31 mars 2021.

ICOM Belgique / Wallonie-Bruxelles
c/o Musée de la Photographie
11, avenue Paul Pastur - 6032 Charleroi
admin@icom-wb.museum - <http://www.icom-wb.museum>
 @ ICOMBelgiqueWB  www.facebook.com/ICOMWB